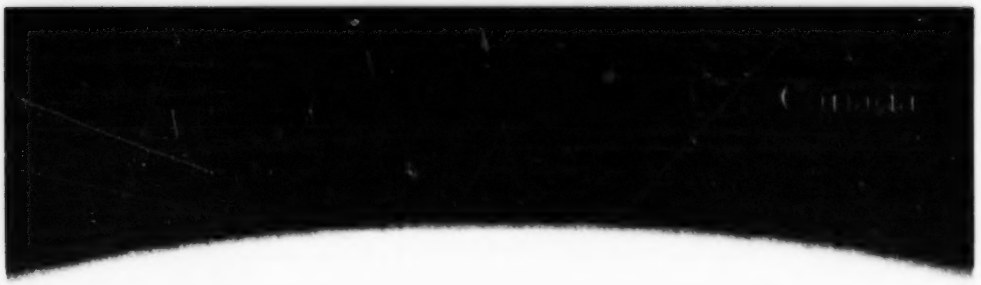

Profil du secteur agroalimentaire

AUSTRALIE

Débouchés

L'Australie est un important producteur et exportateur de produits agroalimentaires. Ce secteur compte en effet pour 60 % de l'ensemble des exportations nationales. Quant aux importations, elles visent généralement à ajouter de la variété aux produits disponibles et à augmenter les approvisionnements saisonniers, ou encore elles résultent de la compétitivité des prix.

En 2001, le Canada a exporté pour 79,8 millions $ de produits alimentaires en Australie, une augmentation de 22 % sur l'année précédente. La viande de porc congelée vient en tête de liste, avec 61,3 millions $, ou 68 % des exportations agricoles. L'Australie possède sa propre industrie porcine, mais une proportion croissante de sa production est exportée vers les marchés est-asiatiques, surtout Singapour et le Japon, ce qui ouvre son marché national aux fournisseurs canadiens. Ces derniers doivent aussi savoir que les importations australiennes sont souvent saisonnières, la demande étant à son maximum entre septembre et décembre.

Le sirop d'érable, l'extrait de café et le whisky sont les autres principaux produits d'exportation. En 2001, le Canada a aussi exporté vers l'Australie pour 11,2 millions $ de saumon en conserve. L'Australie a levé l'interdiction qui pesait depuis 25 ans sur l'importation de saumon réfrigéré et congelé, de sorte qu'elle est maintenant un marché ouvert aux fournisseurs canadiens.

L'agriculture est une industrie importante en Australie, comme c'est le cas au Canada. Les consommateurs ont fortement tendance à acheter des produits alimentaires australiens, une tendance vigoureusement encouragée par les agriculteurs et le gouvernement. Les fournisseurs canadiens de produits de marque devraient donc peaufiner leur stratégie de commercialisation avant d'approcher d'éventuels importateurs et distributeurs. Les fournisseurs de produits sans marque pourraient profiter d'ouvertures leur permettant de vendre des ingrédients pour les marques maison, et/ou envisager de modifier l'étiquetage de leurs produits pour répondre aux besoins de l'acheteur australien.

Les consommateurs australiens préfèrent les aliments cuisinés qui sont à la fois bons pour la santé et faciles à préparer. Le marché des aliments biologiques est modeste, mais les inquiétudes des consommateurs concernant la qualité des aliments et les OGM font en sorte

qu'il connaît une croissance lente, certes, mais néanmoins soutenue. Habitués à des produits alimentaires généralement peu chers, les Australiens hésitent en effet à mettre le prix pour se procurer des produits biologiques.

Les fabricants australiens mettent l'accent sur des emballages novateurs qui offrent davantage de souplesse au consommateur, par exemple des « aliments-minute ». Le consommateur australien moyen est en effet de plus en plus occupé et recherche, sur le plan alimentaire, des solutions qui ne sacrifient ni le goût, ni la fraîcheur. Les fournisseurs canadiens d'aliments santé et d'aliments cuisinés présentés dans des emballages séduisants ont de bonnes chances de pénétrer le marché australien.

Accès au marché

Les exportateurs doivent acquitter un droit de 5 % sur la plupart des produits entrant en Australie. Les exigences australiennes en matière de quarantaine sont extrêmement sévères, certains produits étant de fait interdits par crainte qu'ils ne constituent un danger pour le public ou qu'ils n'introduisent une maladie étrangère. Avant toute chose, les exportateurs canadiens devraient donc vérifier si leur produit est admissible, et sous quelles conditions. Les exportateurs de produits hautement élaborés ne sont pas assujettis aux mêmes restrictions, mais devraient néanmoins vérifier si un permis d'importation est requis. On peut obtenir les informations sur les exigences en matière d'importation en consultant le site http://www.aqis.gov.au/icon.

Les exportateurs devraient aussi se familiariser avec le *Food Standards Code* (Code des produits alimentaires) de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, afin de respecter les normes alimentaires et le règlement sur l'étiquetage en vigueur dans ces pays. L'Australie exige maintenant que les aliments génétiquement modifiés (OGM) soient étiquetés en conséquence lorsque de nouvelles molécules d'ADN ou de nouvelles protéines sont présentes dans le produit final. On peut consulter le code en question sur le site http://www.anzfa.gov.au/.

Liens utiles

Agriculture et Agroalimentaire Canada : http://www.agr.gc.ca/

Service d'exportation agroalimentaire : http://ats.agr.ca/general/home-f.htm

Infoexport : http://www.infoexport.gc.ca

Service australien de quarantaine et d'inspection : http://www.aqis.gov.au

Bureau australien de la statistique : http://www.abs.gov.au

Australian Food News (Nouvelles alimentaires australiennes) :
http://www.ausfoodnews.com.au/

Food Info Australia (Informations alimentaires australiennes) : http://www.affa.gov.au

Agriculture, Pêches et Foresterie - Australie : http://www.affa.gov.au/

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

(Aliments transformés et boissons)
M^me^ Sarah Powles
Agent de recherche, commerce
Haut-Commissariat du Canada en Australie
Avenue Commonwealth
Canberra, Australia
Téléphone : (011-61-2) 6270-4033
Télécopieur : (011-61-2) 6270-4069
Courriel : mailto:sarah.powles@dfait-maeci.gc.ca

(Matières premières agricoles)
M. Pierre Desmarais
Deuxième secrétaire (Affaires commerciales/économiques)
Haut-Commissariat du Canada en Australie
Avenue Commonwealth
Canberra, Australia
Téléphone : (011-61-2) 6270-4029
Télécopieur : (011-61-2) 6270-4069
Courriel : mailto:pierre.desmarais@dfait-maeci.gc.ca

Mai 2002